



POLITIQUE HYGIENE, SANTE ET SECURITE DE LA SOCIETE

Cairn s'engage à protéger l'hygiène, la santé et la sécurité de toute personne impliquée dans nos activités. La protection des personnes est notre priorité, nous appliquons des normes de pratique élevées par le biais d'un processus d'amélioration continue de nos systèmes de gestion, y compris par l'adoption de codes et de normes internationaux lorsque cela est possible. Pour respecter cet engagement, nous allons mettre en œuvre des systèmes de gestion afin de:

- Promouvoir, mettre en valeur et maintenir une solide culture de santé et de sécurité
- Nous conformer aux lois et réglementations en vigueur concernant l'hygiène, la santé et la sécurité
- Identifier, évaluer et gérer les dangers et risques impliqués dans nos activités, en les réduisant au minimum
- S'assurer qu'une priorité élevée soit donnée à la prévention et au contrôle des risques d'accidents en accord avec notre politique d'entreprise de prévention des accidents majeurs
- Suivre et évaluer régulièrement l'état de la sécurité des endroits où nous exerçons nos activités ainsi que les risques de sécurité associés à nos opérations
- Mettre en œuvre des contrôles afin de s'assurer que la protection du personnel et des biens soit effectuée en conformité avec les principes relatifs aux droits de l'homme et d'une manière évitant ou réduisant les risques envers la communauté locale
- Donner des formations en hygiène, santé et sécurité à nos employés et promouvoir activement la sensibilisation aux questions d'hygiène, de santé et de sécurité. Récompenser et reconnaître les salariés qui atteignent les performances souhaitées
- S'assurer que les personnes responsables de la sécurité soient conscientes des enjeux relatifs aux droits de l'homme en question
- S'assurer que nos entrepreneurs soient conscients de nos politiques et de nos normes et où cela est nécessaire, travailler avec nos entrepreneurs pour améliorer leurs normes afin qu'ils se conforment à nos exigences
- Utiliser nos compétences et influence avec nos partenaires, afin de promouvoir un niveau élevé de santé et de sécurité
- S'assurer que les accidents, incidents, les accidents évités de justesse et les non-conformités avec les procédures soient rapportés et fassent l'objet d'une enquête et nous assurer que les leçons retenues soient partagées
- Fixer des objectifs et des buts à atteindre pour améliorer notre performance et gestion en matière d'hygiène, de santé et de sécurité, y compris le contrôle et la présentation de notre performance en toute transparence
- Suivre nos performances, compétences et capacités, et celles de nos entrepreneurs et effectuer des audits périodiques pour nous assurer que nos contrôles soient efficaces et que nos normes en matière d'hygiène, de santé et de sécurité soient respectées
- S'assurer que la préparation des exercices d'urgence, la planification des interventions, ainsi que les capacités financières et les compétences professionnelles et techniques en cas d'accident soient mises en place, et que les plans soient régulièrement testés afin que tout incident puisse être traité rapidement et efficacement
- Travailler avec les législateurs et les organismes de l'industrie pour l'élaboration ou l'amélioration des lois, des politiques, des règlements et des bonnes pratiques qui visent à protéger l'hygiène, la santé et la sécurité
- Consulter et inclure nos employés et leurs représentants en ce qui concerne notre performance et le système de gestion, en matière d'hygiène, de santé et de sécurité

La responsabilité de la conformité avec la politique et les normes en matière d'HSS de la société Cairn incombe au directeur général, aux directeurs, aux responsables et à leurs équipes. C'est aussi la responsabilité de chaque individu d'être informé des risques personnels en matière d'hygiène, de santé et de sécurité et de prendre des mesures appropriées en fonction de l'environnement dans lequel il vit, il travaille et il voyage.



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA SOCIETE

Cairn s'engage à protéger et soutenir les environnements dans lesquels nous travaillons. Nous aspirons à des normes de pratique élevées par le biais d'un processus d'amélioration continue de nos systèmes de gestion, y compris par l'adoption de codes et de normes internationaux lorsque cela est possible. Pour respecter cet engagement, nous allons mettre en œuvre des systèmes de gestion dans nos opérations qui seront conformes avec les exigences de nos normes environnementales:

- Nous conformer aux lois et réglementations environnementales en vigueur
- Adopter une approche de précaution pour éviter et, où cela n'est pas faisable, réduire ou corriger les impacts négatifs sur l'environnement et la biodiversité
- S'assurer que les risques du changement climatique soient intégrés dans nos décisions et communiquer de manière transparente sur les risques et les opportunités sur le court, moyen et long terme.
- Conduire des évaluations d'impact et de risques dans l'étape de planification et mettre en place des plans de gestion environnementale spécifiques et, où cela est nécessaire, des plans d'actions "biodiversité" avant de commencer les opérations
- Établir des relations avec les communautés locales ou affectées pour utiliser leurs connaissances de l'environnement afin de protéger et conserver la biodiversité et les ressources environnementales
- Encourager le développement et le partage des connaissances environnementales et technologiques, et chercher à appliquer les meilleures techniques disponibles, afin de réduire l'impact de nos activités
- Encourager l'efficacité de notre utilisation de l'énergie et de l'eau, en ayant pour objectif la conservation des ressources naturelles, la réduction des émissions atmosphériques, et limiter les impacts
- Minimiser les émissions de gaz à effet de serre dans la conception des projets et dans les opérations sans compromettre la sécurité des personnes et des communautés.
- Fixer des objectifs et des buts à atteindre pour améliorer notre performance et gestion en matière d'environnement, y compris le contrôle et la présentation de notre performance en toute transparence
- Donner des formations en matière d'environnement à nos employés et promouvoir activement la sensibilisation aux questions environnementales et de biodiversité
- S'assurer que nos entrepreneurs soient conscients de nos politiques et de nos normes environnementales et où cela est nécessaire, travailler avec nos entrepreneurs pour améliorer leurs normes afin qu'ils se conforment à nos exigences
- Suivre nos performances, compétences et capacités, et celles de nos entrepreneurs et effectuer des audits réguliers pour nous assurer que nos contrôles soient efficaces et que nos objectifs environnementaux soient atteints
- S'assurer que dans le domaine environnemental les accidents, incidents, les accidents évités de justesse et les non-conformités avec les procédures soient rapportés et fassent l'objet d'une enquête et nous assurer que les enseignements tirés soient partagés
- Éviter la pollution et nous assurer qu'une capacité adéquate de réponse soit en place et soit régulièrement testée afin que les incidents environnementaux puissent être circonscrits efficacement et rapidement s'ils se produisent
- Travailler avec les organismes de réglementation et de l'industrie pour l'élaboration ou l'amélioration des lois, des politiques, des règlements et des bonnes pratiques qui visent à protéger l'environnement
- Utiliser notre influence avec nos partenaires afin de promouvoir un niveau élevé de gestion environnementale
- Consulter et inclure nos employés et leurs représentants en ce qui concerne la performance et la gestion environnementale

La responsabilité de la conformité avec la politique et les normes environnementales du groupe Cairn incombe au directeur général, aux directeurs, aux responsables et à leurs équipes.



POLITIQUE DE RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

Cairn s'engage à maintenir des normes élevées de responsabilité sociale d'entreprise dans toutes ses activités professionnelles. Nous aspirons à des normes de pratique élevées par le biais d'un processus d'amélioration continue de nos systèmes de gestion, y compris par l'adoption de codes et de normes internationaux lorsque cela est possible. Pour respecter cet engagement, nous allons mettre en œuvre des systèmes de gestion dans nos opérations qui seront conformes avec les exigences de nos normes en matière de responsabilité sociale d'entreprise:

- Nous conformer avec toutes les lois, réglementations et autres normes concernant l'emploi, quelque soit l'endroit où nous opérons
- Consulter et apporter une réponse aux préoccupations des parties intéressées
- Nous comporter avec honnêteté et intégrité dans toutes nos activités et relations avec les autres et refuser la corruption sous toutes ses formes
- Fixer des objectifs et des buts à atteindre pour améliorer notre performance et gestion en matière de responsabilité sociale de l'entreprise, y compris le contrôle et la présentation de notre performance en toute transparence

Employés

- Respecter les droits et la dignité de chaque employé, les traiter équitablement et sans aucune discrimination
- Encourager le travail d'équipe et le partage des connaissances à travers toute l'organisation
- Reconnaître les contributions individuelles et d'équipe de l'employé puis le récompenser de manière adéquate
- Maintenir une tolérance zéro et ne pas être complice dans l'utilisation du travail forcé, travail obligatoire, ou du travail des enfants, ou toute forme de trafic d'êtres humains
- Consulter et inclure nos employés et leurs représentants en ce qui concerne la performance et la gestion de la responsabilité sociale de l'entreprise

Communautés Locales

- Respecter les droits des personnes autochtones dans tous les pays où nous exerçons nos activités
- Contribuer au développement économique et social des programmes des communautés locales où nous exerçons nos activités, en consultation avec le gouvernement local, le public et les parties intéressées
- Déterminer et prendre en charge les impacts potentiels de nos activités, négatifs ou positifs, aux stades appropriés des opérations
- Protéger et encourager l'héritage culturel

Droits de l'homme

- Respecter et apporter notre support aux normes relatives aux droits de l'homme reconnues internationalement quelque soit l'endroit où nous exerçons nos activités et chercher à nous assurer de ne pas être complices dans les violations des droits de l'homme
- Identifier, évaluer et gérer les risques relatifs aux droits de l'homme dans notre sphère d'influence et nos activités, en travaillant d'abord pour les éviter ou les atténuer puis chercher à corriger tous les impacts actuels ou potentiels
- Nous assurer que des mécanismes appropriés soient en place pour que ceux qui sont affectés par nos activités puissent formuler des plaintes

Fournisseurs

- S'assurer que nos entrepreneurs et nos fournisseurs soient informés et où cela est nécessaire, travailler avec eux pour qu'ils se conforment à nos principes, politiques et normes d'entreprise
- Utiliser notre influence et nos compétences avec nos partenaires afin de promouvoir des normes élevées

La responsabilité de la conformité avec la politique et les normes en matière de RSE du groupe Cairn incombe au directeur général, aux directeurs, aux responsables et à leurs équipes.